

**POUR UN DROIT
PLUS HUMAIN.**



Me Jeanne Gagné

Avocate au Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) et présidente du Jeune Barreau de Montréal (JBM)

Biographie :

Me Jeanne Gagné est avocate au Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) et présidente du Jeune Barreau de Montréal (JBM) pour le mandat 2026-2027. Son parcours professionnel l'a menée de l'Aide juridique en défense criminelle, à la poursuite, où elle exerce depuis plusieurs années.

Engagée dans sa communauté juridique, elle place au cœur de sa présidence le thème « L'Humain d'abord », qui vise notamment à promouvoir le bien-être psychologique au sein de la profession, l'accès à la justice et une pratique du droit plus humaine. Elle s'investit également dans différentes initiatives professionnelles et communautaires, notamment auprès de la Fondation Marie-Vincent.